

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

EDITE EN JUILLET 2021

VERS UNE ECONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

NOS ENGAGEMENTS

UNE ANALYSE INTERNE COMPLÈTE

L'analyse ESG fait partie intégrante de notre processus d'investissement. Tous nos investissements au sein de la SICAV Megatrends Champions sont soumis à des analyses financières et extra-financières.

Pour cela, l'équipe de Square Capital s'appuie sur une grille d'analyse ESG, composée de 30 critères fournis par ISS. L'univers d'investissement retenu est notre indice de référence, le MSCI World.

ISS nous donne pour chacune de ces entreprises et chacun de ces critères un score.

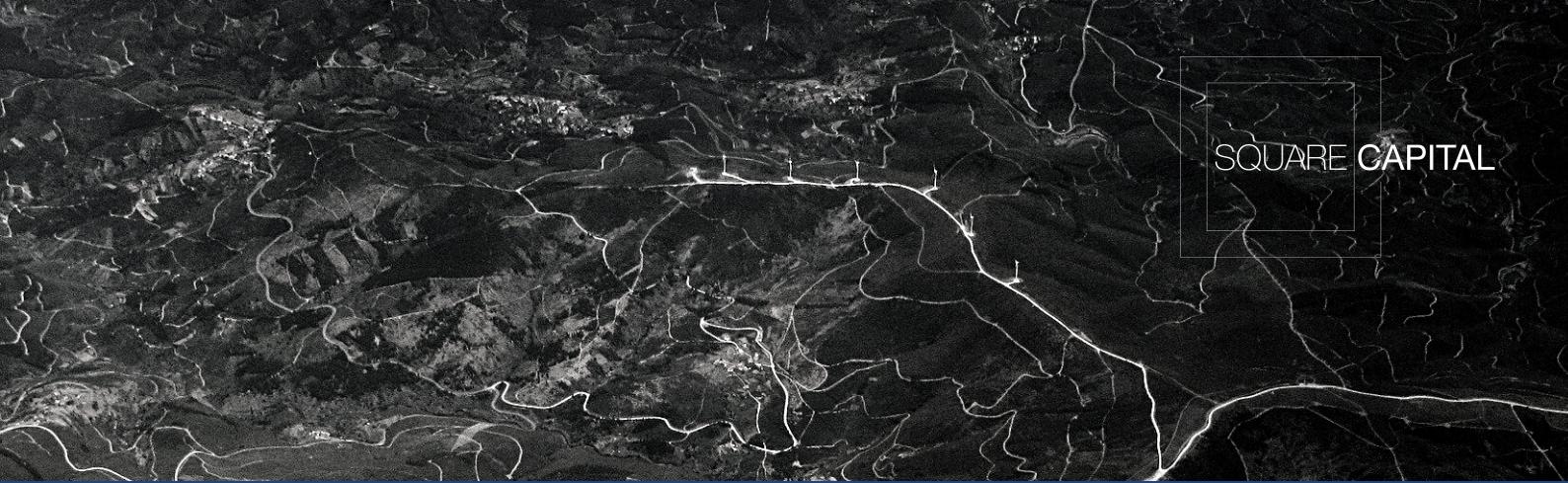
Les entreprises ayant plus de 15 critères sans score sont considérées comme non notées. Nous réalisons une moyenne équipondérée des scores obtenus par critère pour obtenir la note ESG globale d'un émetteur. Les entreprises considérées comme non notées sont exclus de l'univers d'investissement, de cet univers réduit nous excluons les 20% les moins bien notées. L'univers d'investissement est classé par note, en excluant les entreprises considérées comme non notées. Le top 80% devient notre univers d'investissement ESG.

POLITIQUE D'EXCLUSION

Square Capital applique une politique d'exclusion des 20% des entreprises les moins bien notées de son univers ESG investissable par rapport à son univers d'investissement initial.

POLITIQUE DE DROIT DE VOTE

En tant qu'investisseur responsable, Square Capital exerce ses droits de vote lors d'Assemblées Générales conformément à ses valeurs E + S +G



POLITIQUE D'ENGAGEMENT

DIALOGUE

En cas de controverse significative concernant une entreprise du portefeuille, Square Capital l'analyse et prend contact avec l'entreprise par le biais des relations investisseurs.

La clarté des explications fournies est prise en compte dans l'analyse de cette controverse.

Ce dialogue permet une meilleure analyse des sociétés en portefeuille. Ces dernières sont ainsi encouragées à prendre en compte les enjeux ESG.

Une controverse importante non adressée par l'entreprise entraînera une mise sous surveillance, voire un désinvestissement.